# Message

## 2. Budgets de l'exercice 2022 des Institutions bourgeoisiales

- Message - Tableaux récapitulatifs

## Frais généraux adminitratifs (CHF)

Nos comptes	Désignation	Ві	udget 2022
1600.900	Traitements	CHF	892'700.00
1600.910	Charges sociales	CHF	168'404.00
1600.911	Int. caisse pension 2014-2051	CHF	40'900.00
1600.912	Amort. caisse pension 2014-2051	CHF	16'500.00
1600.913	Caisse de pension - mesures	CHF	-
1600.914	Rente Pont AVS	CHF	-
1600.915	Jetons de présence	CHF	7'000.00
1600.916	Honoraires divers	CHF	47'770.00
1600.920	Déplacements	CHF	10'500.00
1600.930	Assurances	CHF	18'100.00
1600.940	Matériel et Imprimés	CHF	20'000.00
1600.941	Machines et Mobilier	CHF	33'000.00
1600.942	Informatique	CHF	95'000.00
1600.953	Amortissements	CHF	4'305.00
1600.990	Frais de banque	CHF	-
1600.998	Dépenses diverses	CHF	43'965.00
Total		CHF	1'398'144.00
Frais généraux	Moosbrugger - participation	CHF	-1'000.00
Total		CHF	1'397'144.00
Arrondi à rép	artir	CHF	1'397'100.00

Вι	ıdget 2021	Co	mptes 2020
CHF	779'000.00	CHF	771'421.64
CHF	121'800.00	CHF	132'595.99
CHF	37'830.00	CHF	39'468.09
CHF	14'360.00	CHF	14'155.32
CHF	-	CHF	232'058.80
CHF	-	CHF	8'377.10
CHF	7'000.00	CHF	6'120.00
CHF	38'860.00	CHF	23'696.35
CHF	8'000.00	CHF	6'732.58
CHF	16'850.00	CHF	13'651.96
CHF	20'000.00	CHF	15'585.75
CHF	41'390.00	CHF	1'654.55
CHF	78'700.00	CHF	88'526.70
CHF	-	CHF	
CHF	-	CHF	-0.08
CHF	34'370.00	CHF	35'876.88
CHF	1'198'160.00	CHF	1'389'921.63
CHF	-1'000.00	CHF	-1'000.00
CHF	1'197'160.00	CHF	1'388'921.63
CHF	1'198'000.00		

## <u>Répartition</u>

Nos comptes	Fondation	% dès 2021	Вι	ıdget 2022	% jusqu'en 2020	Budget 2021		Comptes 2020	
900.282	HOPITAL	30%	CHF	419'130.00	30%	CHF	359'400.00	CHF	416'676.49
900.282	FONDS PIES	8%	CHF	111'768.00	5%	CHF	59'900.00	CHF	69'446.08
900.282	REGIE	47%	CHF	656'637.00	60%	CHF	599'000.00	CHF	833'352.98
900.282	ORPHELINAT	15%	CHF	209'565.00	5%	CHF	179'700.00	CHF	69'446.08
TOTAL			CHF	1'397'100.00		CHF	1'198'000.00	CHF	1'388'921.63

## Forêts à répartir - Charges (CHF)

	BL	JDGET 2022	BUDGET 2021		Comptes 2020	
Salaires	CHF	464'734.00	CHF	435'370.00	CHF	461'262.50
Charges sociales	CHF	125'190.00	CHF	105'050.00	CHF	118'538.50
Intérêts Caisse pension 2014-2051	CHF	23'800.00	CHF	27'900.00	CHF	27'279.16
Amortissements Caisse pension 2014-2051	CHF	9'600.00	CHF	10'590.00	CHF	9'783.73
Caisse pension : mesures	CHF	-	CHF	-	CHF	162'196.75
Formation professionnelle	CHF	5'850.00	CHF	4'350.00	CHF	4'310.00
Déplacements	CHF	1'500.00	CHF	2'000.00	CHF	1'601.30
Prestations de tiers	CHF	152'000.00	CHF	83'000.00	CHF	125'131.47
Prestations de tiers - Bois centrale	CHF	21'000.00	CHF	25'200.00	CHF	11'525.05
Prestations de tiers - Elaboration du plan de gestion 2020-2034	CHF	-	CHF	35'000.00	CHF	-
Prestations tiers : BATPOL	CHF	-	CHF	-	CHF	70'070.95
Travaux activités sociales	CHF	-	CHF	-	CHF	-
Dons et subventions	CHF	19'000.00	CHF	10'200.00	CHF	13'164.75
Assurances	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	292.85
Impôts	CHF	2'030.00	CHF	2'030.00	CHF	2'087.50
Matériel	CHF	18'950.00	CHF	30'900.00	CHF	19'075.95
Matériel de sécurité	CHF	2'600.00	CHF	-	CHF	-
Programme informatique	CHF	-	CHF	-	CHF	-
Plantation	CHF	5'125.00	CHF	-	CHF	-
Carburants - Huile	CHF	34'000.00	CHF	34'000.00	CHF	25'689.19
Entretien chemins	CHF	27'000.00	CHF	29'000.00	CHF	2'763.55
Véhicules - Roulottes	CHF	3'500.00	CHF	12'000.00	CHF	25'810.80
HSM	CHF	15'000.00	CHF	-	CHF	-
Entretien machines	CHF	6'900.00	CHF	6'730.00	CHF	12'655.45
Cabanes - Dépôts	CHF	-	CHF	-	CHF	194.50
Amortissements	CHF	48'511.50	CHF	67'680.00	CHF	52'810.00
Escomptes	CHF	7'000.00	CHF	7'000.00	CHF	8'234.47
Fonds du bois	CHF	750.00	CHF	1'500.00	CHF	1'035.00
Dépenses diverses	CHF	32'251.50	CHF	24'100.00	CHF	35'971.78
La Corbaz - Honoraires	CHF	64.00	CHF	-	CHF	-
La Corbaz - Assurances	CHF	800.00	CHF	-	CHF	-
La Corbaz - Réparations	CHF	1'500.00	CHF	-	CHF	-
La Corbaz - Fds rénov. Attribution	CHF	1'940.00	CHF	-	CHF	-
La Corbaz - Dépenses diverses	CHF	4'329.00	CHF	-	CHF	-
Total des charges	CHF	1'035'225.00	CHF	953'900.00	CHF	1'191'485.20

## Forêts à répartir - Revenus (CHF)

	BUDGET 2022		BUDGET 2021		Comptes 2020	
Ventes de bois	CHF	365'000.00	CHF	371'000.00	CHF	321'359.00
Vente bois de chauffe à Bonnesfontaines	CHF	73'500.00	CHF	88'200.00	CHF	64'583.35
Vente de bois BATPOL	CHF	-	CHF	-	CHF	95'063.15
Produits subsides - indemnités	CHF	180'850.00	CHF	219'810.00	CHF	200'972.60
Produits sinistres	CHF	-	CHF	-	CHF	1'265.30
Travaux pour tiers	CHF	79'000.00	CHF	101'000.00	CHF	110'027.58
Recettes diverses	CHF	4'000.00	CHF	-	CHF	555.40
Total des revenus	CHF	702'350.00	CHF	780'010.00	CHF	793'826.38

	7					
Différences	CHF	-332'875.00	CHF	-173'890.00	CHF	-397'658.82

## Forêts - Charges et revenus non répartis (CHF)

	BUDGET 2022 BUDGET 2021		Comptes 2020			
<u>Charges</u>						
Assurances	CHF	230.00	CHF	1'920.00	CHF	186.95
Impôts	CHF	510.00	CHF	510.00	CHF	691.85
Dépenses diverses	CHF	-	CHF	-	CHF	4'649.30
Total des revenus	CHF	740.00	CHF	2'430.00	CHF	5'528.10

	BU	BUDGET 2022		BUDGET 2021		nptes 2020
Revenus						
Loyers - Fermages	CHF	10'455.00	CHF	10'520.00	CHF	10'529.65
Subsides	CHF	1'160.00	CHF	1'160.00	CHF	1'162.00
Recettes diverses	CHF	40.00	CHF	40.00	CHF	40.00
Total des revenus	CHF	11'655.00	CHF	11'720.00	CHF	11'731.65

## Tableaux et statistiques

## Résultats par Institution (CHF)

## a) Comparaison budget 2022, 2021 et comptes 2020

FONDATION	В	udget 2022	В	udget 2021	Co	mptes 2020
FONDATION		(CHF)		(CHF)		(CHF)
Hôpital des Bourgeois						
Charges		3'021'284.33		3'041'105.00		3'595'416.34
Revenus		2'724'109.23		2'859'355.00		3'158'241.23
Résultat	Р	-297'175.10	Р	-181'750.00	Р	-437'175.11
Fonds Pies						
Charges		182'012.30		149'570.00		257'656.00
Revenus		174'491.25		173'890.00		303'402.53
Résultat	Р	-7'521.05	В	24'320.00	В	45'746.53
Régie des Copropriétés						
Charges		1'313'732.35		1'352'160.00		1'498'953.74
Revenus		1'331'652.60		1'197'440.00		1'384'086.98
Résultat	В	17'920.25	Р	-154'720.00	Р	-114'866.76
Orphelinat bourgeoisial						
Charges		1'251'915.70		801'590.00		648'064.98
Revenus		1'282'135.95		1'227'300.00		957'435.67
Résultat	В	30'220.25	В	425'710.00	В	309'370.69
TOTAL GENERAL						
Charges		5'768'944.68		5'344'425.00		6'000'091.06
Revenus		<u>5'512'389.03</u>		<u>5'457'985.00</u>		<u>5'803'166.41</u>
Résultat	P	-256'555.65	В	113'560.00	Р	-196'924.65

FONDATION	Budget 2022 (CHF)		Bu	Budget 2021 (CHF)		mptes 2020 (CHF)
Caisse des Scholarques						
Charges		22'460.00		22'460.00		112'743.00
Revenus		22'700.00		22'700.00		111'773.51
Résultat	В	240.00	В	240.00	Р	-969.49
CJ. Moosbrugger						
Charges		29'500.00		24'200.00		103'066.73
Revenus		29'700.00		24'500.00		98'452.41
Résultat	В	200.00	В	300.00	Р	-4'614.32

TOTAL GENERAL						
Charges		5'820'904.68		5'391'085.00		6'215'900.79
Revenus		5'564'789.03		5'505'185.00		6'013'392.33
Résultat	Р	-256'115.65	В	114'100.00	Р	-202'508.46

B = Bénéfice

P = Perte

## Tableaux et statistiques

## Résultats par institution (CHF)

b) Comparaison budget/comptes entre les excédents des charges ou recettes pour les années 2014-2022

	Fondation d	le l'Hôpital	Fonds	Pies	Régie des Co	propriétés	Fondation de l'Orphelinat		
Années	Budget	Comptes	Budget	Comptes	Budget	Comptes	Budget	Comptes	
	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)	
2014	-384'310.00	-202'102.14	39'990.00	51'354.25	-5'060.00	8'917.82	377'400.00	27'944.19	
2015	-335'025.00	-191'942.26	38'390.00	48'791.25	-273'460.00	-384'147.77	315'130.00	55'385.07	
2016	-369'740.00	-250'839.57	-9'690.00	4'070.80	-153'550.00	-82'813.45	317'610.00	307'249.20	
2017	-360'260.00	-211'331.77	330.00	24'308.55	-244'720.00	-238'141.33	242'780.00	315'146.28	
2018	-340'520.00	-332'053.71	31'510.00	9'861.30	-203'930.00	-151'983.88	260'780.00	180'126.14	
2019	-305'260.00	-209'921.12	38'300.00	61'415.05	-170'540.00	-179'091.61	322'440.00	346'031.31	
2020	-573'590.00	-437'175.11	28'860.00	45'746.53	-301'030.00	-114'866.76	263'620.00	309'370.69	
2021	-181'750.00		24'320.00		-154'720.00		425'710.00		
2022	-297'175.10		-7'521.05		17'920.25		30'220.25		

	Caisse des S	Scholarques	Fondation CJ.	. Moosbrugger
Années	Budget	Comptes	Budget	Comptes
Ailliees	(CHF)	(CHF)	(CHF)	(CHF)
2014	50.00	24.30	50.00	974.29
2015	4'500.00	38'690.00	11'300.00	-9'503.42
2016	1'050.00	700.10	1'000.00	2'756.34
2017	100.00	581.25	750.00	766.01
2018	0.00	-520.00	0.00	-25'355.56
2019	200.00	949.30	200.00	1'264.45
2020	120.00	-969.49	300.00	-4'614.32
2021	240.00		300.00	
2022	240.00		200.00	

	Total général c	des Fondations	Total g	énéral
	Hôpital+Fonds Pies	+Régie+Orphelinat	Toutes institution	ons confondues
Années	Budget (CHF)	Comptes (CHF)	Budget (CHF)	Comptes (CHF)
2014	28'020.00	-113'885.88	28'120.00	-112'887.29
2015	-254'965.00	-471'913.71	-239'165.00	-442'727.13
2016	-215'370.00	-22'333.02	-213'320.00	-18'876.58
2017	-361'870.00	-110'018.27	-361'020.00	-108'671.01
2018	-252'160.00	-294'050.15	-252'160.00	-319'925.71
2019	-115'060.00	18'433.63	-114'660.00	20'647.38
2020	-582'140.00	-196'924.65	-581'720.00	-202'508.46
2021	113'560.00		114'100.00	
2022	-256'555.65		-256'115.65	

## Récapitulation générale toutes institutions confondues (CHF)

(Hôpital des Bourgeois, Fonds Pies, Régie des Copropriétés, Orphelinat bourgeoisial)

	CHARGES	REVENUS	Différences
FORETS A REPARTIR	1'035'225.00	702'350.00	-332'875.00
FORETS	740.00	11'655.00	10'915.00
diverses recettes et dépenses non réparties			
(primes ECAB, loyers divers, CIM)			
DOMAINES	109'691.00	377'357.00	267'666.00
MONTAGNES EXPLOITATION FORESTIERE	1'827.00	650.00	-1'177.00
MONTAGNES	83'814.95	139'607.00	55'792.05
TERRAINS	7'700.00	400'764.50	393'064.50
TERRAINS - Réduction loyer	0.00	0.00	0.00
Fondation du logement			
ESSERTS	3'012.00	0.00	-3'012.00
VIN	810'807.05	770'620.00	-40'187.05
BATIMENTS LOCATIFS	2'090'977.13	3'009'059.53	918'082.40
BOURGUILLON	44'440.55	56'400.00	11'959.45
DIVERS			
Frais généraux administratifs	1'397'100.00		-1'397'100.00
Jetons de présence	0.00		0.00
Dépenses diverses	1'200.00		-1'200.00
Produits titres		806.00	806.00
TOTAUX 1	5'586'534.68	5'469'269.03	-117'265.65
sans charges et produits particuliers			
amort. sur bâtiments supprimés en 2007			

	CHARGES	REVENUS	Différences
Charges et revenus divers :			
Pertes sur débiteurs	500.00		-500.00
Restauration d'objets d'art	7'500.00		-7'500.00
Intérêts prêt		6'720.00	6'720.00
Recettes 850ème		0.00	0.00
Produits extraordinaires		36'400.00	36'400.00
TOTAUX 2	8'000.00	43'120.00	35'120.00
Dons, subventions et autres			
Rentiers passifs	7'310.00		-7'310.00
Participation aux frais d'exploitation	0.00		0.00
des Bains de la Motta SA			
Soutien à l'animation des résidents	5'000.00		-5'000.00
de la Résidence bourgeoisiale			
Sœurs hospitalières de Ste-Marthe	2'100.00		-2'100.00
Archives de la Ville	50'000.00		-50'000.00
Subside à la Fondation St-Louis (Aigle Noir)	50'000.00		-50'000.00
Dons et subventions	20'000.00		-20'000.00
Subvention à la Fondation de Fribourg	40'000.00		-40'000.00
pour la Jeunesse			

TOTAUX 1+2+3	5'768'944.68	5'512'389.03	-256'555.65
Différence		256'555.65	
TOTAUX EGAUX	5'768'944.68	5'768'944.68	

174'410.00

-174'410.00

TOTAUX 3

## Récapitulations par nature (CHF)

#### **DOMAINES**

<u> </u>	DOWAINES							
		BUDGET	7 2022	BUDGE	T 2021	COMPTE	S 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Fond	lation de l'Hôpi	tal des Bourgeoi	s					
110	Schmitten	13'265.00	72'500.00	14'070.00	72'040.00	16'100.76	72'488.95	
Fond	lation des Fond	s Pies		-		·		
120	Friesenheit	7'745.00	56'666.00	14'640.00	56'660.00	2'945.25	56'666.00	
121	Menziswil	9'320.00	53'400.00	12'270.00	53'400.00	8'740.70	58'478.05	
Régi	e des Coproprié	tés bourgeoisial	es	-		·		
130	Bertigny	23'715.00	46'370.00	16'610.00	46'370.00	8'969.44	49'866.30	
132	Les Rittes	2'015.00	12'964.00	7'340.00	12'960.00	360.30	12'964.00	
133	Windig	12'835.00	16'398.00	3'370.00	16'320.00	1'280.01	16'323.00	
134	Les Muèses	9'705.00	62'340.00	14'990.00	62'340.00	8'233.30	62'581.40	
135	Guintzet	10'680.00	21'012.00	9'800.00	21'010.00	490.85	21'012.00	
Fond	lation de l'Orph	elinat bourgeois	sial					
140	Villars/Joncs	20'411.00	35'707.00	6'490.00	35'800.00	32'278.63	35'717.30	
Tota	ux	109'691.00	377'357.00	99'580.00	376'900.00	79'399.24	386'097.00	
Diffé	rence	267'666.00		277'320.00		306'697.76		
Tota	ux égaux	377'357.00	377'357.00	376'900.00	376'900.00	386'097.00	386'097.00	

#### MONTAGNES EXPLOITATION FORESTIERE

	BUDGET 2022		BUDGE	T 2021	COMPTES 2020				
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
Fondation de l'Hôpi	Fondation de l'Hôpital des Bourgeois								
	100.00	0.00	19'100.00	25'750.00	1'987.50	0.00			
Fondation de l'Orph	elinat bourgeoi	sial							
	1'727.00	650.00	26'530.00	32'900.00	1'728.00	3'379.75			
Totaux	1'827.00	650.00	45'630.00	58'650.00	3'715.50	3'379.75			
Différence		1'177.00	13'020.00			335.75			
Totaux égaux	1'827.00	1'827.00	58'650.00	58'650.00	3'715.50	3'715.50			

#### MONTAGNES

IVIO	MONTAGNES									
		BUDGET	7 2022	BUDGET 2021		COMPTI	ES 2020			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
Fond	Fondation de l'Hôpital des Bourgeois									
211	Chnewis	13'811.95	19'961.00	20'880.00	29'960.00	13'692.15	18'373.80			
212	Gantrisch	22'013.00	47'924.00	30'350.00	47'700.00	17'524.84	61'704.00			
213	Spitalvorsatz	6'228.00	38'210.00	10'080.00	37'860.00	5'415.85	38'210.00			
214	Grossrieder-	9'819.00	5'725.00	7'750.00	5'720.00	2'371.95	5'725.00			
	Kneuwiss	3 013.00	3 723.00	7 730.00	3 720.00	2 37 1.33	3 723.00			
Fond	lation de l'Orph	elinat bourgeois	sial							
241	Lägerli	27'046.00	14'531.00	14'470.00	14'530.00	24'077.65	12'534.00			
242	Bourlaya	4'897.00	13'256.00	6'820.00	13'250.00	2'622.70	13'256.00			
Tota	ux	83'814.95	139'607.00	90'350.00	149'020.00	65'705.14	149'802.80			
Diffé	rence	55'792.05		58'670.00	·	84'097.66	·			
Tota	ux égaux	139'607.00	139'607.00	149'020.00	149'020.00	149'802.80	149'802.80			

#### **TERRAINS**

	BUDGET 2022		BUDGE	BUDGET 2021		S 2020
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Hôpital des Bourgeois	0.00	97'117.00	0.00	97'200.00	0.00	28'262.85
Fonds Pies	0.00	2'166.00	0.00	2'160.00	0.00	2'166.00
Régie des Copropriétés	7'700.00	300'888.50	7'900.00	324'720.00	8'959.15	325'082.40
Orphelinat bourgeoisial	0.00	593.00	0.00	590.00	0.00	593.00
Totaux	7'700.00	400'764.50	7'900.00	424'670.00	8'959.15	356'104.25
Différence	393'064.50		416'770.00		347'145.10	
Totaux égaux	400'764.50	400'764.50	424'670.00	424'670.00	356'104.25	356'104.25

TERRAINS - Réduction	BUDGET 2022		BUDGET 2021		JDGET 2022 BUDGET 2021		2021 COMPTES 2020	
loyer Fondation logement	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
Hôpital des Bourgeois		0.00		-13'180.00		0.00		
Régie des Copropriétés		0.00		-86'730.00		0.00		
Totaux	0.00	0.00	0.00	-99'910.00	0.00	0.00		
Différence	0.00		-99'910.00		0.00			
Totaux égaux	0.00	0.00	-99'910.00	-99'910.00	0.00	0.00		

#### **BATIMENTS LOCATIFS**

		BUDGE	T 2022	BUDGI	ET 2021	COMPT	ES 2020
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Fond	lation de l'Hôpital des B	ourgeois					
711	Riex	35'088.00	87'216.00	37'035.00	87'310.00	136'299.21	191'827.15
712	Béranges	55'312.60	128'550.00	56'380.00	110'350.00	50'242.32	110'831.05
714	La Corbaz	0.00	0.00	15'890.00	0.00	8'165.20	0.00
717	Samaritaine 38	22'535.00	68'850.00	27'680.00	68'650.00	17'793.22	69'226.50
718	Les Bonnesfontaines	804'293.53	804'228.53	798'790.00	791'100.00	849'552.95	799'414.12
	Résidence bourg.						
Régie	e des Copropriétés boui	geoisiales					
736	Pont-Muré 14	25'901.00	78'620.00	23'650.00	77'160.00	22'162.55	80'412.95
737	Rue des Alpes (8-14)	194'035.00	356'335.00	272'030.00	345'400.00	277'687.18	401'227.77
738	Samaritaine 9	40'295.00	118'500.00	45'660.00	118'500.00	40'274.59	111'729.20
739	Pont-Muré 16-18	56'495.00	193'620.00	77'730.00	193'620.00	52'334.74	173'930.00
740	Planche-Supérieure 22	65'073.00	65'520.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Orph	elinat bourgeoisial						
735	Bonnesfontaines 28	416'100.00	367'440.00	28'000.00	0.00	1'195.90	0.00
747	Canisius 13	3'119.00	31'020.00	6'780.00	31'020.00	2'912.80	31'020.00
748	Bonnesf. 26-38	372'730.00	709'160.00	347'500.00	977'630.00	292'996.82	727'484.95
Tota	ux	2'090'977.13	3'009'059.53	1'737'125.00	2'800'740.00	1'751'617.48	2'697'103.69
Diffé	rence	918'082.40		1'063'615.00		945'486.21	
Tota	ux égaux	3'009'059.53	3'009'059.53	2'800'740.00	2'800'740.00	2'697'103.69	2'697'103.69

#### Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

Résultat et commentaire général (CHF)

#### 1. Budget d'exploitation

Positions budgétaires	Budget 2022	Budget 2021	Ecart 22-21	Comptes 2019
Total des produits	10 619 942,05	10 482 093,40	137 848,65	10 718 472,48
Charges extraord.				-26 721,10
Total des charges	10 658 942,05	10 588 993,40	69 948,65	10 711 113,48
Résultat	-39 000,00	-106 900,00	67 900,00	-19 362,10

#### 1.1 Commentaires généraux

L'élaboration du budget 2022 est particulièrement délicate. Ni l'année 2020 qui a été perturbée par le coronavirus, ni celle de 2021, en cours, ne sont des bases de référence solides. De plus, quelques changements viennent influencer les données budgétaires :

a. Le matériel de soins LIMA sera facturé individuellement aux résidente-s en application de nouvelles dispositions fédérales. Une organisation est en cours pour passer du forfait pris en charge par le Canton à la facturation individuelle aux assurances. Ce changement constitue une perte pour Les Bonnesfontaines qui ne pourront plus alimenter leur provision pour achat de matériel de soins. Pour ce qui est du matériel non LIMA, il sera pris en charge par le SPS à raison de CHF 0.70 par résident (en attente de confirmation), allégeant d'autant ce poste budgétaire. Quant à la pandémie, elle n'est pas encore éradiquée. Comment évoluera l'année 2022 ? Afin d'éviter de se faire surprendre, un montant net de quelque CHF 25'000.00 est prévu pour du matériel de protection et d'hygiène.

- b. Les recettes de cafétéria sont difficiles à estimer tant la fréquentation est en dents de scie. Le budget prévoit une reprise par rapport aux résultats 2020 (+ CHF 22'504.40) pour s'établir à CHF 140'000.00 alors que le budget 2021 de CHF 150'000.00 ne sera pas atteint. Les repas vendus au personnel (env. CHF 24'000.00) qui se trouvaient sous cette rubrique sont désormais inscrits au compte 6830-6832 Ventes cuisine/Fara/AES/crèche.
- c. Les Ventes cuisine/Fara/AES/crèche augmentent de CHF 62'000.00. Ces ventes intègrent non seulement les repas du personnel, mais aussi une augmentation importante des recettes de repas servis à la Fara et portés à la Crèche. L'annonce de la perte des recettes des ventes de repas aux Accueils extrascolaires du Jura et du Bourg dès août 2022, engendrant une diminution de recettes de l'ordre de CHF 79.000.00, a déjà été intégrée dans le budget 2021 et ne constitue pas une nouvelle perte au budget 2022.

D'autres commentaires sont faits ci-dessous.

#### 1.2 Commentaires particuliers

Au final, le budget 2022 dégage un déficit de CHF 39'000.00 en diminution de CHF 67'900.00 par rapport au budget 2021. Les charges s'élevant elles à CHF 10'658'942.50.

Soumises aux règles du Service de prévoyance sociale, les Charges SPS du personnel soignant et d'accompagnement s'équilibrent avec les Produits SPS et n'ont donc pas d'incidence sur le résultat final. La dotation en personnel doit toutefois être strictement respectée.

#### 1.2.1 Charges de salaires d'exploitation

Le Total des Charges de salaires d'exploitation s'établit à CHF 2'420'300.00 (+ 0.2%) alors que les salaires subissent une indexation estimée à 0.4 %. Ces charges restent contenues malgré les augmentations à intégrer, soit un pont AVS pour une préretraitée, des primes de fidélité plus élevées qu'à l'accoutumée. Les charges du service administratif restant inférieures aux années passées.

#### 1.2.2 Frais généraux

Le Total des frais généraux diminue de CHF 78'568.75 (y compris diminution des amortissements CODEMS et du matériel LIMA) pour se porter à CHF 1'490'874.50. Trois points sont relevés ici :

- Les charges d'Alimentation et boissons se montent à CHF 515'000 et tiennent compte des améliorations des Ventes cuisine/Fara/AES/Crèche.
- Le total Eau et énergie augmente de CHF 21'600 principalement en raisonde l'augmentation des coûts du chauffage.
- Le compte Entretien et réparation immeuble reste contenu par rapportau budget 2021 mais il se stabilise à un niveau élevé. Il y a lieu de noter les augmentations régulières de ces charges. Se situant à CHF 15'744.00 en 2013 et à CHF 14'351.00 en 2014, ces charges d'immeuble se montent aujourd'hui à CHF 49'000.00 soit plus de 300%, en raison du vieillissement de l'infrastructure reconstruite en 2011. Il est à noter que les travaux, telsque la peinture des locaux ou la rénovation des parquets ne sont pas pris en compte par la CODEMS.

#### 1.2.3 Recettes de Taxes d'hébergement (cpte 61)

Les Taxes d'hébergement se montent à CHF 105.00 par jour et par résident (depuis 2019) pour atteindre CHF 3'294'000.000, soit plus CHF 10'000.00 par rapport au budget 2021. La demande d'hébergement reste élevée malgré les événements de 2020 et le fléchissement des inscriptions en EMS dans le Cantonde Fribourg.

xxx

## 2. Budgets de l'exercice 2022 des Institutions bourgeoisiales

2.2 Investissements et message

## INVESTISSEMENTS - TABLEAU RECAPITULATIF DETAILLE

FONDATION	SECTEUR ET DESIGNATION	DETAILS	TOTAL (CUE)	TOTAL ARRONDI
		(CHF)	(CHF)	(CHF)
Hôpital des Bourgeois	<u>Forêts</u>			
	Centre forestier de La Corbaz			
	- Acquisition d'un container à mazout	20'000.00		
	- Acquisition d'une scie mobile	28'100.00	48'100.00	
	<u>Montagnes</u>			
	MZG - Muscherental			
	- Assainissement de l'approvisionnement en eau		70'000.00	118'100.00
Les Bonnesfontaines,	Bâtiment et activiés			
Résidence bourgeoisiale	- Travaux de réfection de peinture des locaux communs (non pris en charge)	33'000.00		
	- Rideaux de décoration (non pris en charge)	73'000.00		
	- Remplacement du piano de cuisine (non pris en charge)	42'000.00		
	- Mise en duplex de deux ascenseurs et déco (non pris en charge)	5'600.00		
	- Terminaux	8'000.00	161'600.00	161'600.00
Régie des Copropriétés	Expertise énergétique - parc de bâtiments			
	- Crédit-cadre d'étude en vue de la rénovation et l'assainissement du parc immobilier			150'000.00
Orphelinat bourgeoisial	Route des Bonnesfontaines 26 à 38			
	- Crédit-cadre d'étude pour la requalification et le développement du site			_
	des Bonnesfontaines			21'000.00
	TOTAL DES INVESTISSEMENTS			450'700.00

#### **FONDATION DE L'HOPITAL DES BOURGEOIS**

#### **FORETS**

## Centre forestier de La Corbaz

Acquisition d'un container à mazout

Montant total arrondi de l'investissement : CHF 20'000.00 TTC

xxx

## 1. Préambule – Situation actuelle



Dépôt de Cudré

La situation actuelle est la suivante : la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg possède le dépôt à mazout et benzine de Cudré situé à 1.5 km du Centre forestier de La Corbaz, dépôt qui n'est pas pourvu de l'électricité ainsi que d'une bonne ventilation.

Pour remplir le réservoir du tracteur HSM, les collaborateurs de l'exploitation forestière doivent brancher la pompe de la citerne à une voiture ou pomper à la main.

Dans ce dépôt, on trouve notamment du carburant type Aspen et de l'huile à tronçonneuse ainsi qu'une citerne de 2'000 litres de carburant Diesel pour le tracteur HSM.







#### Dépôt de La Corbaz

Pour ne pas manquer d'essence en général et de produits phytosanitaires, le dépôt est équipé d'une étagère à combustible. Selon les normes actuelles, celle-ci n'est pas située au bon endroit. En effet, les véhicules doivent être garés de manière trop proche de ladite étagère et un compresseur est situé juste endessus. Idéalement, elle devrait être placée dans un dépôt à mazout adéquat.



#### Essence pour véhicule

Pour faire le plein d'essence des véhicules, les collaborateurs doivent se déplacer au Service du Feu de la Ville de Fribourg dont les locaux se trouvent dans le quartier de Torry à Fribourg, soit à une distance de 6.5 km du Centre forestier. D'autre part, les forêts, propriétés de la Bourgeoisie, ne se situent pas du tout dans ce secteur. Donc, afin de toujours avoir de l'essence dans les véhicules, les collaborateurs doivent effectuer un crochet par le site de Torry.

#### 2. Investissement et choix

Après réflexion et analyse des différents concepts, la Bourgeoisie a opté pour un investissement d'un container de marque SAFE Tank Condecta. L'entreprise qui le fournit propose des containers prêts à l'utilisation pour les dépôts à mazout.

Le but de cet investissement est de regrouper tous les différents stocks d'essence ou de produits phytosanitaires au dépôt principal, soit au Centre forestier de la Corbaz.

Ce container permettra d'être conforme aux normes actuelles, avec l'installation de la lumière et de l'électricité. Les collaborateurs de l'équipe forestière pourront également faire le plein de l'ensemble des véhicules (véhicules légers et tracteur HSM) ce, à tout moment, sans être obligés de faire un décrochement par la Ville. Cela signifie également un gain de temps non négligeable et une optimisation du travail. Bien évidemment, selon les lieux de chantier et si les collaborateurs sont amenés à passer par le quartier de Torry, ils effectueront le plein d'essence au Service du Feu de la Ville. Cela découle d'une bonne organisation naturelle du travail à accomplir.

#### Le container retenu est le ST 3000, sans isolation.

Doté d'une capacité de volume de rétention de 3'090 litres, le but est d'y entreposer le récipient de 2'000 litres ainsi que les autres carburants.



Le container sera déposé entre la roulotte et la place de lavage.



## 3. Devis

L'offre reçue par mail le 21 mai 2021 a été élaborée à la valeur du prix du jour (offre détaillée en annexe) :

Montage	CHF	1'500.00
Transport	CHF	1'200.00
Container ST 3000	CHF	14'000.00
Divers et imprévus	CHF	1'670.00
Total hors TVA	CHF	18'370.00
TVA 7.7%	CHF	1'414.50
TOTAL TTC	CHF	19'784.50
Arrondi	CHF	20'000.00

## Lagertechnik für umweltgefährdende Medien

# ST 3000, ~19 m² für wassergefährdende/nicht brennbare/brennbare Medien



SAFE Tamic ST 3000	WGX 1-3	Lagerung	aktive Lagerung
geeignet für Medien	<b>(</b>	<b>③</b>	<b>③</b>
Abmessungen außen / innen			
Breite (mm)	3.050 / 2.920	3.050 / 2.920	3.350 / 2.920
Tiefa (mm)	6.520 / 6.350	6.520 / 6.350	6.520 / 6.350
Höhe (mm)	2.300 / 2.000	2.300 / 2.000	2.300 / 2.000
Leergewicht (kg)	2.130	2.130	2.160
Auffangvolumen (I)	3 x 1.030	3 x 1.030	3 x 1.030
Gitterrost belastbar bis (kg/m²)	1.000	1.000	1.000
mit Flügeltür 1.300 x 1.890 mm 1		1.000	1,000
verzinkt, zerlegt	31984	21944	11944



Optionale Auffahrrampe mit Abtroofblech auf dem Gitterrost im Eingangsbereich



Die Türen können mit dem serienmåßigen Profitzylinder-Schloss sicher verschlossen werden.



Elektroinstallationspaket A für alle WSK-Klassen Wardsampe inner, Ein-Ausschalter, SCHUKD<sup>R</sup>, Steckdose und Sichenungskasten

mit FI- und LS-Schalter. Mie Komponenten in spritzwassergeschützter Ausführung IP 44. Anschluss für Poteruielausgleich. Aufputrinstallation, anschlusslertig montiert.

Bektroinstallationspaket A für passive Lagerung

Explosionsgeschützte Wandlampe innen, explosionsgeschützter Ein-Ausschalter innen, Anschluss für Potenzialausgleich. Aufputrinstallation, anschlusslertig im Innenbereich montiert. FI-Schalter bauseits erforderlich.

Bektroinstallationspaket A für aktive Lagerung

Explosionsgeschützte Wandlampe innen, Ein-/Ausschalter, SCHUKO®-Steckdose und Sicherungskasten mit FI- und LS-Schalter außen. Anschluss für Potenzialausgleich. Aufputzinstallation, arechluszfertig montiert. Alle Außenkomponenten IP 44 mit zusätzlichem Regenabweiser.

Bektroinstallationspaket B für alle WGK-Klassen

Aufputzinstallation mit Kabelkanal, Aufputz-Kleinverteiler anschlussfertig installiert mit FI- und LS-Schalter, 1 Ein //Ausschalter, 1 SCHUKD<sup>®</sup>-Steckboxe, 3 Langfeld-Wannenfeuchten 58 W. Elektrische Steckverbindung zwischen den Modulen, Anschluss für Potenzielausgleich. Alle Komponenten in spritzwessergeschützter Ausführung IP 44.

Elektroinstallationspaket B für aktive Lagerung

3 explorionsgeschützte Langfeldleuchten (58 W) innen, Ein /Ausschalter, SCHUKO® Steckdose und Sicherungskasten mit FI- und LS-Schalter außen. Anschluss für Potenzislausgleich. Elektrische Steckverbindung zwischen den Modulen. Aufputzinstallation, anschlusslertig mortiert. Alle Außenkomponenten in spritzwassergeschützter Ausführung IP 44 mit ausätzlichem Regerabweiser.

- <sup>9</sup> Sitte Türpositön gum. Sidze Selte 59 angeben, bei fehlander Angebe 10r in der 3 m. Selte.
  <sup>9</sup> Außenwandlackenung in RAL 1003, 3000, 5010, 6010, 7035 oder 5002. Weitere Partien. auf Artrago
- \*Lieforung von 3 vormortlorten Modelen, die am Aufstellort endmontiert werden müssen Endmontage und Krangestellung durch SABU auf Anhage.
- Standardposition gen. Skizze Salta 50: bal 1 Salz: Position B, bal 2 Salz: Position C und 0



für Doppelflügeltür Ausführliche Beschreibung der Ausstattungsmerkmale siehe letzte Seite

Optionale Ausstattung Weiteres Zubehür für die Inneneirrichtung siehe S. 90 und 91

1936

1931

1940

1906

1110

1105

1130

1135

1117

1106

1131

1120

1121

5921

1160

2409

1174

1175

1936

1931

1940

\_

1110

1105

1130

1135

1117

1106

1131

1120

1121

5921

51988

1174

1175

1936

1931

1940

1906

1110

1105

1130

1135

1117

1106

1131

1120

1121

5921

1988

41988

1174

1175

Außenwandlackierung 3

verzinkte Ausführung 4

Doppelflügeltür asym, geteilt,

als zusätzliche Tür 7

statt Standardtür 1)

als zusätzliche Tür

1.800 x 1.890 mm, statt Standardtür 1

Doppelflügeltür 2,750 x 1,890 mm

Zusatztűr 1,300 x 1,890 mm 1

Türanschlag links statt rechts

Diebstahlsicherung aus Formstahl

für Doppelflügeltür 1.800 mm.

für Standardtür 1.300 mm

für Diebstahlsicherung

Elektroinstallationspaket A

Elektroinstallationspaket B

Gasdruckdämpfer als Türöffner

(2 Stück erforderlich)

Rollladentor 1.800 mm

statt Standardtür 1)

Diskusschloss

für Standardtür

Viesbeschichtung

Dachunterseite üftungskiemen 1

Vormontage<sup>®</sup>

Vormontage

SAFE Tank

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale de les autoriser :

à acquérir ce container à mazout pour le montant arrondi de CHF 20'000.00 TTC

xxx

#### FONDATION DE L'HOPITAL DES BOURGEOIS

#### **FORETS**

Centre forestier de La Corbaz

Acquisition d'une scie mobile

Montant total arrondi de l'investissement : CHF 28'100.00 TTC

xxx

#### 1. Introduction

Tournée vers une politique axée sur le développement durable, la Bourgeoisie de Fribourg gère ses forêts avec des procédés respectueux des sols et de la nature.

Le travail en forêt et la question des coupes sont des sujets d'actualité qui font naître bon nombre de questions et suscitent des réactions bien souvent résultant d'un manque de compréhension des enjeux. Afin de diversifier ses activités et l'utilisation de ses coupes de bois, actuellement majoritairement destinées à des fins de construction ou de chauffage, la Bourgeoisie entend toujours pouvoir couper du bois en hiver. Dans ce contexte, elle souhaite se diversifier et ne travailler pas que la matière brute, mais également façonner un produit prêt à l'emploi. L'énergie grise en résultant serait également moindre.

Diverses entreprises forestières travaillent déjà avec ce système de scie mobile. Bien évidemment, la quantité vendue de bois prêt à l'emploi est bien moins élevée que pour une scierie traditionnelle. Le but n'est pas, dans tous les cas, de concurrencer une scierie traditionnelle, mais de continuer à lui acheter le bois que les collaborateurs de l'exploitation forestière ne pourront pas scier.

Une scie mobile se distingue d'une scie fixe par le fait que, comme son nom l'indique, elle peut être déplacée avec une remorque placée à l'arrière d'une voiture traditionnelle.



(exemple de scie)

#### 2. Domaine d'utilisation

La Bourgeoisie est propriétaire d'un massif forestier important dans les districts de la Sarine et de la Singine ainsi que des domaines viticoles et agricoles.

#### Domaine viticole

Les collaborateurs de l'équipe forestière ont confectionné un banc en bois pour la terrasse du domaine viticole de Riex.



Canapé lounge au Domaine viticole de Riex

Le bois utilisé n'est pas issu pas exclusivement des forêts de la Bourgeoisie, mais a une provenance locale. En effet, la matière première vient d'une scierie qui s'est occupée de préparer les éléments permettant la confection du banc.

Le but d'une scierie mobile n'est pas de produire des quantités de bois pour la construction de bancs de ce type, mais de démontrer tout ce qu'il serait possible de faire avec une palette élargie de compétences et un savoir-faire au niveau sylvicole.

Comme autre exemple, on peut mentionner le bois fraichement scié livré pour l'élaboration de terrassements dans les domaines viticoles de la Bourgeoisie à Riex.

#### **Domaines agricoles**

La scie mobile aurait également toute son importance pour des rénovations moindres à effectuer dans les fermes, notamment le remplacement de planches pour les fosses à purin, dans les granges, etc. Comme la Bourgeoisie de Fribourg est propriétaire de domaines agricoles de plaine et de montagne qui sont euxmêmes entourés de forêts, le but serait d'effectuer la coupe de bois directement sur place au moyen de cette scie mobile et remettre le produit fini aux agriculteurs. Cela éviterait ainsi des transports inutiles ou transformations intermédiaires dans des scieries pour de petites quantités.



Table effectuée avec du bois des forêts de la Bourgeoisie, mais la scierie de La Roche s'est occupée de l'élaboration du produit fini.

#### Accueil en forêt

Comme déjà évoqué en introduction, l'accueil en forêt revêt une grande importance. Les forêts, propriétés de la Bourgeoisie et dites à caractère social, se situent à proximité de la Ville et des grands villages. Des demandes pour qu'elles soient équipées de places de pic-nic, tables, bancs, etc. sont régulières et donc à créer.

Par l'acquisition de cette scie mobile, la Bourgeoisie pourrait, d'une part, ajouter une corde à son arc et, d'autre part, garantir la provenance de la matière première utilisée pour la création de ces places de délassement (« bois local » issu des forêts, propriétés de la Bourgeoisie).

De plus, pour les nombreux sentiers à réparer et à créer, la scie mobile serait un grand avantage afin d'élaborer des planches avec du bois dit local.







#### Produit prêt à l'emploi

Les derniers hivers sans gel au sol ont favorisé les ornières au passage des machines forestières. Les différentes coupes de bois doivent être arrêtées pour permettre au sol de ne pas se tasser. Cette situation laisserait du temps pour le sciage du bois par les bûcherons.

La période estivale est synonyme de moments creux dans une entreprise forestière, mais également en cas de mauvais temps. La réaffectation des ressources du personnel forestier à des activités de ce type durant ces périodes serait très intéressante sur le plan de la diversification, de la formation continue du personnel, mais aussi au niveau des recettes en découlant (ou baisse de charges externes en matériel).

Par conséquent, sur la base d'une analyse du fonctionnement du Centre forestier, il en ressort que le sciage de bois prêt à l'emploi, bois qui serait ensuite laissé à sécher durant plusieurs années (séchage à l'air libre = 1cm par année) est judicieux.

Voici un exemple de produit proposé par une entreprise forestière voisine :



Nos traverses neuves sont 100 % naturelles, garanties sans traitement et sans imprégnation aucune.

Elles sont spécialement appréciées pour l'aménagement d'espaces publics, de jardins, de places de jeux, de clôture.

## TRAVERSE en chêne

100% qualité + 100% naturel = du 200 %

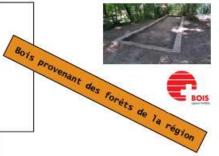
#### Prix et conditions 2019

- CHF, 29,- le m' + TVA
- · Commande minimale de 4 pces
- · Paiement à 30 jours net
- 1 semaine de délai de livraison
- Livrable à notre dépôt
- Selon l'état du stock

#### Renseignements: Corp. forestière du Haut-Lac

Berset Laurent, forestier Chemin du Stade 13 CH-1784 COURTEPIN téléphone: 026 684 17 18 mobile: 079 301 38 00 courriel: laurent.berset@cfhl.ch

site : www.cfhl.ch



#### Dimensions

longueur 3.00 mètres

largeur 25 centimètres

épaisseur 15 centimètres

Co produit out certifié FSC\* 100%; TUVDC-FM/COC-800015 et 100% PEFC; DC-FM-000025

#### Partenariats et collaborations

Le but de l'acquisition de cette scie mobile est également de se différencier quelque peu des autres entreprises forestières et de rentrer dans le marché du bois brut. Des partenariats avec des collectivités, des entreprises ou des privés pourraient ainsi en résulter.

#### Ville de Fribourg

La collaboration Ville de Fribourg/Bourgeoisie est très étroite et l'exploitation forestière pourrait également imaginer l'élaboration de petits sciages pour les services de la Ville de Fribourg qui en auraient besoin.

L'ensemble des barrières de la Ville ainsi que celles situées dans la Vallée du Gottéron sont généralement en bois. Ces dernières notamment devront être changées ces prochaines années. L'exploitation forestière de la Bourgeoisie pourrait disposer du bois et le scier pour l'élaboration desdites barrières et l'énergie grise serait moindre.

De plus, si la situation de cette année devait se reproduire, notamment les différents éboulements ou glissements de terrain sur le territoire de la Ville, l'exploitation forestière de la Bourgeoisie aurait la possibilité de livrer des traverses et des planches pour les ouvrages de protection à élaborer sur les sites touchés, comme cela sera notamment le cas pour celui de la Route-Neuve (éboulement du talus). La réactivité s'en trouverait renforcée.

Avec une scie mobile disponible à tout moment pour la Ville, les collaborateurs de l'exploitation pourraient également se permettre d'employer du bois moins noble ou même du bois bostryché (qui n'a presque pas de valeur économique) comme traverses et le changer régulièrement afin de favoriser cette variété de bois moins valorisée. La sous-utilisation du bois bostryché pourrait aussi s'en trouver améliorée.

#### **Fondation St-Louis**

L'exploitation forestière de la Bourgeoisie pourrait aussi collaborer avec l'atelier de la Fondation St-Louis et mettre à disposition du bois dit local pour leur menuiserie, bois utilisé pour les différents projets dont ils ont la charge.

#### Entreprises en général

La Bourgeoisie de Fribourg a déjà pris contact avec certaines entreprises locales d'architectes-paysagistes pour leur proposer d'également collaborer sur la mise à disposition de produits de provenance locale. Il y a là une vraie demande. Le but de cette démarche est que de grandes entreprises de paysagistes construisant des places de loisirs, pic-nic, etc. puissent également proposer à leurs clients du bois dit local.

#### Location

L'exploitation forestière pourrait également louer cette machine, en mettant à disposition l'un de nos employés, pour effectuer des travaux de sciage de bois chez des particuliers tels qu'agriculteurs ou même à d'autres corporations forestières de la région qui, à ce jour et dans la région, n'en possèdent aucune et doivent également faire appel à des tiers.

Comme déjà évoqué, une voiture suffit pour tracter la scie mobile.

#### 3. Devis

Arrondi	CHF	28'100.00
TOTAL TTC	CHF	28'050.00
Divers imprévus	CHF	2'550.00
Frais de livraison	CHF	500.00
Scie mobile	CHF	25'000.00

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale de les autoriser :

 à acquérir une scie mobile pour le montant total arrondi de CHF 28'100.00 TTC

xxx

#### **FONDATION DE L'HOPITAL DES BOURGEOIS**

#### **MONTAGNES**

MZG - Muscherental

Assainissement de l'approvisionnement en eau

Montant total de l'investissement arrondi : CHF 70'000.00 TTC

xxx

#### 1. Introduction

Le projet en question date de 2015 où les premières réflexions ont été faites sur les travaux à prévoir.

En 2019/20, l'agriculteur-exploitant du chalet de l'Eggers-Wannels s'est vu contraint de faire livrer quelque 6'000 litres d'eau par jour pour alimenter la fontaine du Ritzwannels, site d'abreuvement du bétail des pâturages alentours. Ladite fontaine utilise l'eau d'une source inconnue en raison d'un manque d'eau récurrent.

L'année dernière, des problèmes d'approvisionnement en eau ont également été constatés à la fromagerie du Gantrischli.

Il devient dès lors impératif d'assainir l'approvisionnement en eau de manière pérenne afin de garantir, sur le long terme, le maintien des exploitations de montagne et que chaque chalet puisse disposer d'eau en suffisance pour répondre tant aux besoins agricoles qu'autres (par ex. restauration). Un projet similaire est en cours de réalisation au Lägerli.

## 2. Objet

Le but de la Bourgeoisie est l'aménagement d'un nouveau captage qui permettra, d'une part, l'alimentation de la fontaine et, d'autre part, la distribution du surplus aux autres chalets, propriétés de la Bourgeoisie, et à la fromagerie du Gantrischli.

La source existante présente un débit très intéressant (même par période de sécheresse) et le fait de la recapter, dans le respect des conditions de protection de la nature fixées par le Service cantonal compétent, permettra d'assurer la distribution aux différents chalets situés dans la vallée. A ce titre, il faut mentionner que le projet va bien au-delà des propriétés de la Bourgeoisie mais qu'il touche bon nombre d'autres exploitations. Il est piloté par le syndicat agricole à buts multiples en charge de coordonner les demandes d'autorisation et la réalisation du projet en assurant la maîtrise de l'ouvrage.

#### 3. Coûts

Le projet total touchant l'ensemble des propriétaires s'élève à env. CHF 800'000.00. Le prix global du projet de la Bourgeoisie est estimé à CHF 150'000.00.

Déduction faite de la part de subvention allouée par la Confédération et le Canton, la participation de la Bourgeoisie s'élève à CHF 62'500.00 à laquelle il convient d'ajouter CHF 6'250.00 (10% divers et imprévus), soit un total de CHF 68'750.00. L'objectif sera de diminuer les coûts grâce à une internalisation de certaines prestations à effectuer par les collaborateurs du Centre forestier de la Bourgeoisie.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale de les autoriser :

 à procéder à l'assainissement de l'approvisionnement en eau pour un montant total arrondi de CHF 70'000.00

×××

#### LES BONNESFONTAINES, RESIDENCE BOURGEOISIALE

Plus de 10 ans après les travaux d'agrandissement et de rénovation, certains investissements doivent être consentis pour l'entretien du bâtiment et pour le bon fonctionnement des activités. Certains d'entre eux pourraient être pris en charge par la CODEMS :

TOTAL	CHF	161'600.00
Terminaux	CHF	8'000.00
Mise en duplex de deux ascenseurs et déco (non pris en charge)	CHF	5′600.00
Remplacement du piano de cuisine (1992-1993)	CHF	42'000.00
Rideaux de décoration (non pris en charge)	CHF	73'000.00
Travaux de réfection de peinture des locaux communs (non pris en charge)	CHF	33'000.00

×××

#### **REGIE DES COPROPRIETES BOURGEOISIALES**

#### Expertise énergétique – parc de bâtiments

 Crédit-cadre d'étude en vue de la rénovation et l'assainissement du parc immobilier

#### Montant total arrondi de l'investissement : CHF 150'000.00 TTC

xxx

#### 1. Introduction

La Bourgeoisie de Fribourg est propriétaire de plusieurs bâtiments. Il s'agit essentiellement de bâtiments de type corps de ferme/chalets en zone agricole ou de bâtiments d'habitation situés dans le centre historique de Fribourg. On note également des bâtiments liés à l'EMS Les Bonnesfontaines, ainsi que la chapelle de Bourguillon.

La Bourgeoisie a déjà engagé un audit technique de ses bâtiments avec la méthode Stratus. Cette méthode d'analyse est très axée sur le diagnostic technique des bâtiments pour anticiper l'entretien et le maintien de la valeur du patrimoine ; elle met un peu de côté le volet énergétique qui constitue aujourd'hui un axe de réflexion important dans la perspective d'engager des travaux de rénovation. En effet, la Confédération et le Canton ont mis sur pied plusieurs objectifs à remplir et des subventions ont été dégagées pour inciter les maîtres de l'ouvrage à entreprendre les rénovations de leur parc de bâtiments. Même si la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg n'est pas formellement soumise au devoir d'exemplarité selon la nouvelle loi sur l'énergie cantonale, elle se doit d'accélérer la mutation de son parc de bâtiments vers un parc énergétiquement performant, notamment en terme de consommation énergétique et émissions de CO2.

La Bourgeoisie de Fribourg souhaite donc faire appel à un bureau d'ingénieurs conseils SIA, spécialisé dans les économies d'énergie et dans la planification d'installations CVSE, pour mener à bien une analyse énergétique exhaustive de son parc immobilier.

L'étude portera, dans un premier temps, sur la liste des bâtiments présentée ciaprès (cf. point 5). Cette liste a été élaborée sur la base des documents transmis par la Bourgeoisie. Les bâtiments non chauffés ont été écartés du chiffrage de l'étude. L'EMS Les Bonnesfontaines qui est trop spécifique n'a pas été écarté, mais bénéficie d'un chiffrage à part.

## 2. Objectif de l'étude

L'objectif est de compléter les audits techniques réalisés avec la méthode Stratus avec un volet énergétique pour que ces aspects constituent un élément de décision complémentaire dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'entretien et de maintien de la valeur du parc de la Bourgeoisie.

Dans le contexte législatif et économique actuel, les bâtiments chauffés aux énergies fossiles ou avec un chauffage électrique direct laissent craindre des risques de perte de valeur à moyen terme, quelles que soient la qualité et l'efficacité des systèmes de chauffage. Le risque existe également pour les bâtiments mal isolés.

Le but de l'expertise est donc d'évaluer la performance énergétique des différents immeubles, en particulier leur consommation énergétique, la part d'énergies fossiles et les émissions de CO2, puis de déterminer les potentiels d'économie d'énergie en tenant compte :

- des exigences légales ;
- des objectifs propres au maître de l'ouvrage ;
- des coûts des travaux ;
- de la difficulté de mise en œuvre ;
- des aspects économiques liés au financement du projet ; il s'agira en particulier de savoir si les économies d'énergie vont profiter directement au propriétaire ou si elles vont bénéficier aux locataires et devront, le cas échéant, être répercutées sur les loyers pour que tout ou partie des économies induites reviennent au propriétaire pour compenser les charges liées au financement du projet.

## 3. Démarche livrable et étendue de l'étude proposée

Pour atteindre les objectifs définis au chapitre 2, la démarche suivante sera suivie :

#### 3.1 Phase 1 : définition des objectifs

Avant d'engager les audits, des séances devront être organisées afin de définir :

- la liste définitive des bâtiments à expertiser. Certains bâtiments consommant très peu d'énergie, étant déjà chauffés par des énergies renouvelables, récents ou ayant subi de récentes rénovations pourraient, éventuellement, être écartés de l'étude dans un premier temps pour laisser la priorité aux bâtiments sources d'une importante consommation énergétique ou de fortes émissions de CO2;
- les objectifs à atteindre à court, moyen et long terme en matière de consommation énergétique, d'émissions de CO2 et éventuellement de standards énergétiques imposés par la loi (Minergie, CECB de classe A/B, etc.);
- l'organisation à mettre en place pour les audits (personnes présentes, rythme des expertises, récolte des clefs, information des occupants, etc.);
- des discussions sur la forme attendue des rapports (contenu, indicateurs, forme des fiches standard bâtiment).

Pour préparer ces séances, les prestations suivantes seront engagées :

- la récolte des informations nécessaires au projet ;
- une première analyse des consommations énergétiques réelles, avec estimation pour chaque bâtiment de la consommation d'énergie finale/d'énergie primaire et les émissions de CO2 en valeur absolue (quantité) et relative (quantité rapportée à la surface chauffée);
- une éventuelle étude du contexte législatif. Il s'agira en particulier de déterminer quels objectifs la loi fribourgeoise sur l'énergie impose à la Bourgeoisie eu égard notamment à son statut particulier.

#### 3.2 Phase 2: Audits

La Bourgeoisie souhaite obtenir des informations en termes de consommation énergétique (état actuel), de potentiels d'économie d'énergie, de coûts des travaux et des subventions pour les réaliser. Toutes ces informations sont déjà incluses dans une expertise énergétique de type CECB®Plus.

Le CECB®Plus est devenu indispensable dans le cadre de la planification des assainissements énergétiques. Il doit de toute façon être réalisé à un moment donné à l'occasion, par exemple, de la demande de subventions.

Cependant, la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, eu égard au type de bâtiments qu'elle exploite (locatifs), désire également connaître la part de travaux à plusvalue ainsi que les éléments liés à la priorisation et la planification des investissements (lissage). Ces éléments ainsi que ceux liés à d'éventuels objectifs en matière de labellisation sortent du cadre d'un CECB®Plus standard.

C'est pourquoi, il est préconisé de suivre une approche consistant à réaliser les audits CECB®Plus des bâtiments listés au point 5, puis de venir compléter ces expertises standardisées avec les éléments complémentaires.

Ainsi, le déroulement qui reste encore à affiner compte tenu des discussions qui devront être menées avec le bureau d'ingénieurs-conseils, est le suivant :

- synthèse des informations à disposition sur les bâtiments ;
- visite systématique des bâtiments. L'estimation de la qualité énergétique des éléments de l'enveloppe et des installations techniques se fera sur la base d'un diagnostic visuel (pas de sondage prévu) des documents récoltés;
- élaboration du certificat énergétique CECB®Plus en l'état actuel ;
- ✓ élaboration du rapport de conseils CECB®Plus comprenant le bilan énergétique de l'état actuel, une analyse de la qualité énergétique des éléments de constructions et installations techniques CVE, le listing des mesures d'assainissement proposées avec pour chacune un chiffrage estimatif du coût des travaux (+/-25%), le regroupement des mesures les plus pertinentes dans 2 à 3 scénarios, une estimation des économies d'énergies induites et des subventions disponibles pour ces travaux (selon conditions au moment de l'audit);

- analyse de l'influence des travaux sur les émissions de CO2;
- élaboration d'un devis général faisant apparaître les frais de planification, les honoraires, les divers et imprévus ;
- sur la base du devis général, distinction des coûts entre ceux considérés comme de l'entretien et ceux considérés comme apportant une plus-value pour les locataires;
- proposition d'élaboration pour chaque bâtiment d'un échéancier en vue de la mise en oeuvre des travaux au regard de l'état physique des éléments concernés, des économies d'énergies induites et de la cohérence des interventions (coordination, influence mutuelle);
- état de la consommation d'énergie et des émissions de CO2,
- évolution de la consommation d'énergie et des émissions de CO2 selon échéancier proposé pour les travaux;
- synthèse des coûts et aspects économiques ;
- établissement du rapport complet pour chaque bâtiment (un CECB®Plus complet représente 30 à 60 pages par bâtiment en comptant les annexes);
- en prévision de la phase 3, élaboration pour chaque bâtiment d'une fiche synthétique résumant en particulier les conclusions de l'audit (canevas définitif à convenir), l'objectif étant que ces informations tiennent sur une seule page graphique et facile à lire.

À noter que sur la chapelle de Bourguillon, le CECB®Plus n'étant pas applicable, il sera réalisé un équivalent sans étiquette énergétique.

## 3.3 Phase 3 : Synthèse pour le parc immobilier

Une fois l'ensemble des audits réalisés, il sera proposé de faire la synthèse des informations récoltées avec :

- une proposition d'un échéancier des travaux pour savoir quelles actions ou quels bâtiments sont prioritaires (analyse multicritère et multibâtiments);
- calcul de la performance énergétique du parc immobilier (graphique consommation énergétique/émissions de CO2) et mise en évidence de l'évolution potentielle de cette performance énergétique dans l'hypothèse de la mise en oeuvre des travaux selon l'échéancier proposé;

- l'élaboration d'un rapport de synthèse global comprenant :
  - un résumé des enjeux de l'étude (objectifs énergétiques, contexte légal, etc.) déterminés en phase 1 ;
  - les éléments de synthèse à l'échelle du parc (planification financière, évolution de la performance énergétique) ;
  - les fiches synthétiques de chaque bâtiment élaborées en phase 2.
- ✔ la présentation du rapport à l'occasion d'une séance organisée avec la Direction des Affaires bourgeoisiales et/ou le Conseil bourgeoisial.

#### 4. Limites de l'étude

Les considérations suivantes ne sont pas incluses dans le cadre de l'étude :

- les travaux (par ex. sécurité, substances polluantes, mise en conformité, etc.) ne relevant pas d'un assainissement énergétique;
- la prise en compte des aspects sismiques, feu, dépollution ;
- les détails de mise en oeuvre d'actions proposées; le but de l'étude est de rester sur des objectifs et des intentions, une fois les travaux décidés, des études de faisabilité, avant-projets et projets devront être réalisés, tant pour les travaux d'assainissement de l'enveloppe thermique que pour l'assainissement des installations techniques ou l'intégration des énergies renouvelables;
- les informations relatives aux exigences légales et aux subventions seront données selon le contexte en vigueur au moment des études, le contexte législatif et les montants subventionnés étant susceptibles de changer après livraison des rapports.

#### 5. Liste de bâtiments concernés

La liste des bâtiments, avec le vecteur énergétique propre à chacun d'entre eux, qui ont été identifiés pour l'étude à mener, est la suivante :

nom BFR	Adresse bâtiment	Lieu	Туре	Chauffage
Fondation de l'Hôpita	al des bourgeois			
DO-Schmitten	Bahnhofstrasse 23	Schmitten	Habitat	Électrique
DO-Schmitten	Bahnhofstrasse 25	Schmitten	Agricole + habitation	Bois
DO-Schmitten	Bahnhofstrasse 25c	Schmitten	Agricole +	non chauffé
			habitation	
Chalet Chnewis	Chnewis 143	Plaffeien	Chalet locatif	Bois
Spitalvorsatz	Spittelvorschis 2	Plasselb	Agricole	Mazout
Riex – Domaine viticole	Rue du Collège 22-24-24,1-24,2	Bourg-en-Lavaux	Habitation + viticole	Mazout
Béranges – Habitation	Chemin de Béranges 188	La Tour-de-Peilz	Habitation	Gaz
Samaritaine 38	Rue de la Samaritaine 38	Fribourg	Habitation ou administratif	Gaz
Bonnesfontaines	Route des	Fribourg	EMS	CAD/
24, Home	Bonnesfontaines 24			Copeaux

Fondation des Fonds	s Pies			
DO-Friesenheit	Friseneit 166	Bösingen	Habitat	Bois
DO-Friesenheit	Friseneit 167	Bösingen	Agricole	non chauffé
DO-Friesenheit	Friseneit 336	Bösingen	Agricole	non chauffé
DO-Friesenheit	Friseneit 337	Bösingen	Agricole	non chauffé
DO-Menziswil	Menziswil 5	Düdingen / Guin	Habitat + agricole	Bois
DO-Menziswil	Menziswil 5a	Düdingen / Guin	Habitat + agricole	non chauffé
Bourguillon – Maison familiale	Chemin de la Chapelle 1	Fribourg	Habitat	PAC air/eau
Bourguillon – Habitation	Route de Bourguillon 13	Fribourg	Habitat	Gaz
Bourguillon – Eglise	Route de Bourguillon 17	Fribourg	Eglise	Électrique

nom BFR	Adresse bâtiment	Lieu	Туре	Chauffage
Régie des Copropriétés l	oourgeoisiales			
DO - Bertigny	Av. Jean-Paul II 7	Villars-s/Glâne	Habitat	Bois
DO - Bertigny	Av. Jean-Paul II 7a	Villars-s/Glâne	Grange	non chauffé
DO - Bertigny	Av. Jean-Paul II 7b	Villars-s/Glâne	Grange	non chauffé
DO - Windig	Chemin Windig 313	Fribourg	Habitation	Mazout
DO - Les Muèses	Route Muèses 45	Hauterive-Fr	Habitation + agricole	Bois
DO - Les Muèses	Route Muèses 49	Hauterive-Fr	Habitation	Bois
DO - Les Muèses	Route Muèses 70	Hauterive-Fr	Grange	non chauffé
DO - Guintzet	Av. Jean-Paul II 16	Villars-s/Glâne	Habitation	Mazout
Rue des Alpes 8-14	Rue des Alpes 8	Fribourg	Habitation	Gaz
Rue des Alpes 8-14	Rue des Alpes 10	Fribourg	Habitation + admin + resto	Gaz
Rue des Alpes 8-14	Rue des Alpes 12	Fribourg	Habitation	Gaz
Rue des Alpes 8-14	Rue des Alpes 14	Fribourg	Habitation + commerce	Gaz
Samaritaine 9	Rue Samaritaine 9	Fribourg	Habitation	Gaz
Pont-Muré 14	Rue Pont-Muré 14	Fribourg	Habitation + commerce (poste)	Gaz
Pont-Muré 16-18	Rue Pont-Muré 16	Fribourg	Habitation + resto	Gaz
Pont-Muré 16-18	Rue Pont-Muré 18	Fribourg	Habitation + resto	Gaz
Fondation de l'Orphelin	at bourgeoisial			
Lägerli	Lägerli 317	Schwarzsee	Habitation	Bois
Lägerli	Lägerli 318	Schwarzsee	Ecurie	non chauffé
St-Pierre-Canisius 13	Rue St-Pierre- Canisius 13	Fribourg	Habitation	Gaz
Bonnesfontaines 26-38	Rute des Bonnesfontaines 26	Fribourg	Habitation	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 28	Fribourg	Habitat protégé	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 30	Fribourg	Foyer	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 32	Fribourg	Foyer	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 34	Fribourg	Foyer	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 36	Fribourg	Foyer	CAD/ Copeaux
Bonnesfontaines 26-38	Route des Bonnesfontaines 38	Fribourg	Foyer	CAD/ Copeaux

Les bâtiments qui sont en surbrillance grise apparaissent comme non chauffés et ont été exclus de l'étude.

## 6. Coûts

Le crédit d'étude nécessaire s'élève à CHF 135'028.50, arrondi à CHF 135'000.00, selon détails ci-après.

Des réserves sont à prévoir selon l'absence de données au démarrage de l'étude ou encore en cas d'absence de relevés de bâtiments, ce qui est le cas parfois avec d'anciens bâtiments qui n'ont pas fait l'objet de transformations récentes et dont les plans n'ont jamais été établis ni même numérisés. A ce titre, il est proposé de prévoir 10% (Divers et imprévus), à savoir un montant arrondi de CHF 15'000.00, ce qui ramène à un total pour l'étude de CHF 150'000.00.

Pour les prestations décrites au chapitre 3, les honoraires s'élèvent à :

Phase du travail			Coûts [CHF HT
Phase 1 : définition des objectifs			4′500.—
Phase 2 : audits			
<ul> <li>coût par bâtiment (sauf home Bo</li> </ul>	onnesfontaines):	3′000.—	
<ul> <li>coût spécifique pour home Bonn</li> </ul>	esfontaines :	7′500.—	
<ul> <li>coût total pour 35 bâtiments y.c.</li> </ul>	. Bonnesfontaines :		109'500.—
Phase 3 : synthèse			6′500.—
Frais (déplacement, repas, tél., poste)			Inclus
Frais d'émission CECB®plus			Inclus
	Total honoraires er	n CHF hors TVA	120′500.—
		+ TVA 7.7%	9'278.50
Frais d'ém	nission CECBplus (CHF	150/rapport)	5'250.—
Total honoraires	TVA et frais d'émissi	ion CECB inclus	135'028.50
Complément pour relevés en cas d'abse	ence de plans :	500/bâtimei	nt CHF HT

Les montants d'honoraires indiqués constituent la situation maximale dans laquelle un CECBplus est réalisé sur chaque bâtiment. Les montants sont à considérer comme forfaitaires et ne seront pas dépassés à moins d'un changement des prestations demandées. En ce cas, les nouveaux montants seront discutés au préalable avec le mandant.

Les montants ci-dessus incluent, en plus des visites des bâtiments, une séance de démarrage et une séance finale de présentation des résultats. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par le mandant au tarif de CHF 600.— (HT) chacune.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

l'octroi d'un crédit-cadre d'étude arrondi de CHF 150'000.00 TTC

xxx

#### FONDATION DE L'ORPHELINAT BOURGEOISIAL

#### Route des Bonnesfontaines 26 à 38

 Crédit-cadre d'étude la requalification et le développement du site des Bonnesfontaines

Montant total de l'investissement : CHF 21'000.00 TTC

xxx

## 1. Introduction et situation de la parcelle

La Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial est propriétaire de la parcelle art. 6522 (y.c. DDP 17737) située à la Route des Bonnesfontaines 26 à 38, site sur lequel on trouve notamment le Foyer des Bonnesfontaines géré par la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ), « Les Jardins du Torry » (logements pour seniors), le bâtiment numéro 26 destiné à la location de chambres pour étudiants ainsi que les classes-relais et la salle de gymnastique.

La parcelle, d'une surface totale de 11'826 m², est située dans la nouvelle zone ville IV du règlement communal d'urbanisme (RCU) en cours de révision par la Ville de Fribourg. Chacune des deux Institutions précitées (Fondation de l'Orphelinat et FFJ) est au bénéfice d'environ la moitié de la surface de la parcelle, la surface de la FFJ étant au bénéfice d'un droit de superficie (immeuble art. 17737 RF) octroyé en 2016 par le Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

Depuis 2006, un contrat de bail règle l'utilisation des bâtiments occupés actuellement par la FFJ et le sort lié du bail avec le droit de superficie. Il est notamment prévu que le contrat de bail prendra fin une fois que des transformations importantes des bâtiments précités auront été entreprises par la FFJ, à ses frais.

#### 2. Potentiel de valorisation et étude de faisabilité

La parcelle jouit d'un emplacement exceptionnel, mais la répartition spatiale des bâtiments et accès est mal réfléchie. Par ailleurs, la majeure partie des installations et bâtiments, sous réserve du nouveau bâtiment n° 28 (« Jardins du Torry – logements pour seniors) construit l'année dernière, sont très vieillissants et nécessitent des rénovations lourdes voire même pour certains bâtiments, compte tenu des besoins fonctionnels nouveaux et de leur emplacement peu judicieux sur la parcelle, une démolition-reconstruction. A ce titre, il est très probable aussi que la limite fixée pour le DDP devra être revue afin de permettre une meilleure valorisation de la parcelle et l'implantation de bâtiments permettant de répondre aux besoins des deux Institutions.

L'objectif à terme de cette étude est de repenser le site, actuellement sousutilisé, afin de développer un ensemble cohérent sur la parcelle en tenant compte des demandes des deux Institutions citées en titre, voire de futurs tiers utilisateurs des locaux.

Pour ce qui est de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse, il sera question de développer le programme des locaux pour vérifier notamment si les bâtiments existants sont en mesure de continuer à remplir leur mission. Des premières études ont démontré l'opportunité éventuelle de regrouper certaines fonctions actuellement délocalisées en dehors de la Ville de Fribourg, sur le site des Bonnesfontaines. Il y aura lieu, pour la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial, de tenir compte du nouveau bâtiment résidentiel pour seniors et de proposer diverses fonctions complémentaires pour le solde de la parcelle à aménager.

Il faudra procéder à une analyse complète du bâtiment pour vérifier son état actuel et son potentiel de transformation. Un diagnostic des polluants devra être réalisé pour définir leurs teneurs à évacuer en cas de démolition. Des solutions provisoires de relocalisation devront être étudiées.

L'ensemble du processus d'étude devra permettre de définir si la surface actuelle du DDP est suffisante ou non et permettra de redéfinir son périmètre. Ce n'est qu'après cette étude préliminaire que la meilleure suite de procédure à donner à ce dossier pourra être définie, ce en tenant compte de la temporalité des projets (MEP urbanistique sans suite de mandat, MEP avec suite de mandat partiel, concours d'architecture, etc.).

Un bureau d'architecture, qui travaillera comme assistance au maître de l'ouvrage (AMO), a procédé à l'élaboration d'une offre organisée comprenant les phases suivantes :

Phase A – Rapport sur la situation existante

Phase B - Etude de faisabilité

Phase C – Estimation sommaire des coûts et proposition de procédure MP

#### Phase A – Rapport et vérification du potentiel global selon RCU

Analyse de l'ensemble des points du PAL et RCU en vigueur et vérification du potentiel maximal en tenant compte du nouveau bâtiment résidentiel pour seniors.

Phase A - Total des heures d'architectes : 20h00

## Phase B – Elaboration du programme des locaux pour la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse

- Vision locale, récolte des plans et établissement des locaux actuels
- Etablissement du nouveau programme des locaux avec contraintes de fonctionnement
- Vérification du potentiel d'extension du nouveau bâtiment sans analyse technique des bâtiments existants, en lien avec le programme des locaux et exigences de fonctionnement
- Conservation ou non de la salle de sport (2 séances de travail).

#### Phase B - Total des heures d'architectes : 120h00

S'il s'avère que le bâtiment existant de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse peut être conservé et/ou agrandi, un rapport technique devra être effectué par un architecte, des ingénieurs en structure, des mandataires CVSE, avec des sondages techniques, etc.). L'expérience démontre qu'un montant d'env. CHF 40'000-50'000/TTC est à prévoir. Cette analyse devrait être effectuée avant la phase.

#### Phase C – Etude de faisabilité

- Etude de faisabilité en intégrant le bâtiment existant pour seniors et les besoins de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse et éventuellement la salle de sport
- Selon le solde de la surface, proposition de nouveau programme des locaux pour le solde de la surface restant au Service des affaires bourgeoisiales
- Proposition d'étapes de réalisation des bâtiments, mesures provisoires, etc.
- Estimation sommaire des coûts
- Proposition de suite de procédure
- Etablissement d'un rapport final.

Phase C - Total des heures d'architectes : 120h00

### 3. Planning

Cette étude est prévue courant 2022, voire éventuellement encore jusqu'à l'été 2023. L'objectif temporel est d'anticiper les besoins en nouveaux locaux à un horizon de 5 ans.

## 4. Suite des étapes

Concernant la suite du processus une fois les résultats de cette étude en main, il faudra tenir compte des points suivants.

Au vu des fonctions différentes des objets proposés sur le site, du fait que les investisseurs ne soient pas les mêmes et que le planning de construction de ces ouvrages soit décalé dans le temps, il pourra s'avérer opportun d'organiser un mandat d'études parallèle sur invitation (avec ou sans suite de mandat) afin de trouver la meilleure solution urbanistique, les mandats pour la réalisation pouvant faire l'objet d'autres procédures.

L'offre pour l'organisation d'un MEP sur invitation, afin de définir la meilleure forme urbaine répondant aux différentes fonctions, suivie de l'attribution de mandats par bâtiment, peut être estimée à ce stade à CHF 35'000.00/HT. Elle ne comprend pas la réalisation d'études de détails ou par des mandataires spécialisés.

#### 5. Coûts

Le total des heures relatives aux phases A-B-C s'élève à 260. Le tarif horaire moyen HT en vigueur est de CHF 130.00.

Le crédit d'étude nécessaire s'élève à :

CHF	36'402.60
CHF	1'456.10
CHF	37'858.70
CHF	3'785.90
CHF	41'644.60
CHF	42'000.00
CHF	21'000.00
CLIE	21'000.00
	CHF CHF CHF CHF

Il faut encore préciser que la clé de répartition tient compte d'un système simple basé sur les surfaces m² en propriété ou DDP. Selon les résultats de l'étude, notamment de la définition des besoins, il peut être supposé que la répartition des coûts à venir devra être revue et devra notamment tenir compte, comme mécanisme de compensation, des nouveaux intérêts en présence et potentiels à disposition. Cette répartition équilibrée 50-50 peut être assimilée à une forme de préfinancement pour chacune des Institutions concernées.

Le présent investissement est conditionné à l'octroi du crédit, du même montant, par la FFJ.

Les modalités de gestion ainsi que le pilotage de l'étude seront définis d'entente entre les deux Institutions, avec une centralisation au niveau financier auprès du Service des affaires bourgeoisiales.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

l'octroi d'un crédit-cadre d'étude arrondi de CHF 21'000.00 TTC pour l'investissement précité

xxx

#### 3. Divers

3.1 Présentation d'un/des projet/s de la Bourgeoisie

Le Conseil communal n'a pas d'autres proposition à faire à l'assemblée bourgeoisiale sous ce point de l'ordre du jour, mais il est prêt à donner tous les renseignements qui seraient demandés et à répondre aux questions qui seraient posées concernant l'administration des biens de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.

Fribourg, le 12 octobre 2021

#### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic-Président : Le Secrétaire de Ville :

Thierry Steiert David Stulz